

Championnat International des Rallyes

Je souhaite participer au Championnat :

- Belge
- Italien
- Portugal
- Français
- à l'ensemble du Championnat International

TARIF DES INSCRIPTIONS AU BELGIAN MOTO TOUR

Tout concurrent (jusqu'au 14 mars 2008)	690,00 € *
Tout concurrent (à partir du 15 mars 2008)	790,00 € *

Mode de paiement : virement bancaire au nom de DEGECOM SPRL (tous les frais sont à charge du donneur d'ordre)

O Belgique : ING – Compte n° 340-1416450-94 (IBAN BE 87 3401 4164 5094 – BIC BBRUBEBB)

O France : ING LILLE – Compte n° 30438 00008 35899036006 01

Communication à indiquer : NOM et PRENOM du pilote + Belgian Moto Tour 2008

***Ce tarif comprend: le droit d'inscription, l'assurance responsabilité civile, le Road Book.**

A PAYER SUR PLACE

Caution pour le transpondeur de chronométrage (chèque à remettre le 29 avril non encaissé et rendu au retour du transpondeur)	250,00 €
Achat du support de transpondeur	10,00 €

CONDITIONS D'ANNULATION :

- Avant le 14 mars 2008 : 75 % des frais d'engagement seront remboursés.
- Entre le 15 et le 31 mars 2008: 50 % des frais d'engagement seront remboursés.
- Au-delà de cette date, AUCUN remboursement ne sera effectué.
!!Toute demande d'annulation doit se faire par lettre recommandée avec accusé de réception !!

Je, soussigné(e)....., déclare vouloir participer au BELGIAN MOTO TOUR 2008.

Pour être valable, votre demande d'engagement doit être accompagnée d'une preuve de paiement.

Après acceptation de votre demande d'engagement par le Comité d'Organisation du Belgian Moto Tour, nous vous ferons parvenir une confirmation d'inscription. Elle sera accompagnée du règlement sportif de l'épreuve.

Votre inscription ne sera effective qu'à la réception de tous les documents demandés et le règlement complet de votre inscription.

Si votre demande d'engagement n'est pas acceptée par le Comité d'Organisation, le montant de l'inscription vous sera remboursé.

Le fait de s'engager au Belgian Moto Tour 2008 implique l'acceptation de son règlement dans sa totalité ainsi que les sanctions encourues. Le concurrent s'engage à respecter tous les accords publicitaires conclus dans le cadre de la coupe. Il renonce à toute action en justice à l'encontre de l'organisateur et des partenaires du BMT.

Nom et signature

Précédés de la mention « lu et approuvé »

**Ce formulaire est à retourner par courrier à DEGECOM SPRL – Belgian Moto Tour
Rue Ch. Rittwéger, 37 – B-4910 THEUX ou par fax au +32 (0) 87 53 90 01**